

Obusiers de Montagne de 12 et 4 rayé - Armements & Assortiments

Extraits des tables de construction, retouchés pour lisibilité - P. Lacour - 2003

Modèles 1859

Sac à étoupilles (p. 2 & 3)

Doigtier (p. 4)

Sac à charges (p. 5 à 7)

Eléments communs

FABRICATION DES BOUTONS (deux pour le sac à étoupilles, un pour le sac à charges) :

Formé d'une lanière de 12 mm de largeur à la tête, et de 6 mm dans la partie qui le fixe au corps du sac. La tête de la lanière est repliée sur elle-même de manière à présenter trois épaisseurs de cuir et à former un bouton d'environ 12 mm de côté. Les trois cuirs sont traversés, au milieu du bouton, par la partie étroite de la lanière. Cette partie est ensuite engagée de 40 mm de longueur dans un trou percé à cet effet, en regard de la couture de séparation, par laquelle elle est arrêtée.

Sac à étoupilles Mle 1859 (1/5)

Le sac à étoupilles Mle 1859 est commun au service de toutes les bouches à feu, et ne diffère du modèle en usage précédemment, que par l'addition d'une gaine de hausse.

Les anciens sacs à étoupilles seront, aussitôt que possible, modifiés en ajoutant la gaine de hausse.

La ceinture, les deux passes de ceinture et les deux passants de ceinture, en boeuf fauve lissé.

Toutes les autres pièces en vache fauve grenée, très souple et bien nourrie.

CONTOUR, formant le devant, le fond et le derrière du sac. Le bout de derrière est cousu avec la patelette du couvercle; le bout de devant, formant l'ouverture, est échancré pour faciliter l'entrée de celle-ci.

BORDURE DE CONTOUR, formant l'ouverture du sac. Elle recouvre l'échancrure du contour, fixée par une couture.

2 PASSES DE CEINTURE (boeuf fauve lissé), pliées en deux dans le sens de la longueur, chair en dedans. L'un des bout est aminci sur 50 mm environ, du côté de la chair. Les passes de ceinture sont placées à 15 mm de la couture des bouts du sac, le bout aminci en dedans.

BOUTON, voir page 1. La partie étroite de la lanière est piquée, comme pour former une brédissure, dans le devant du contour, au milieu de sa largeur, et de manière à placer le bouton en regard de l'ouverture de la patte à boutonnière du couvercle. La lanière est en outre arrêtée par quelques points de couture, faits au milieu de sa largeur.

2 BOUTS DE CORPS DE SAC.

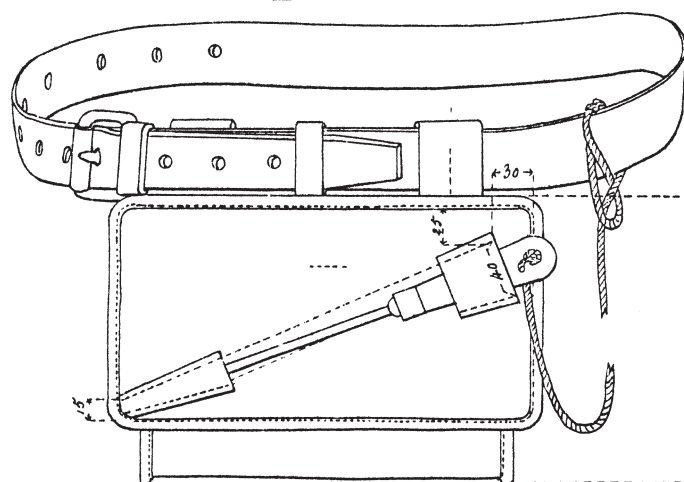
2 BORDURES. Les bouts du corps de sac sont réunis au contour de manière à ce que le derrière dépasse d'environ 25 mm au dessus des bouts, le devant restant à 10 mm au dessous. Les bords réunis des bouts et du contour sont

pris et cousus dans le pli des bordures.

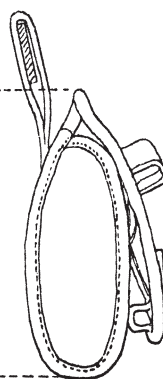
PATELETTE.

PATTE À BOUTONNIÈRE, placée par le côté de la fleur, contre le côté intérieur de la patelette du couvercle, et fixée par une couture à 6 à 8 mm du bord supérieur.

Devant.

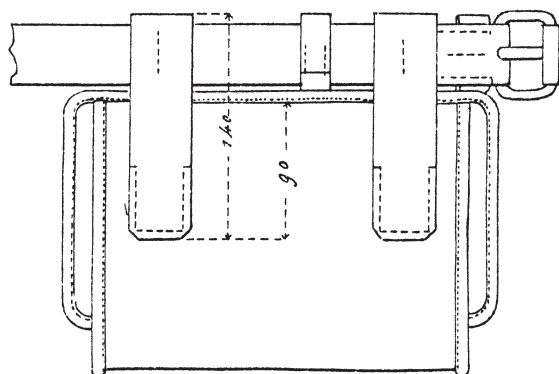


Bout.

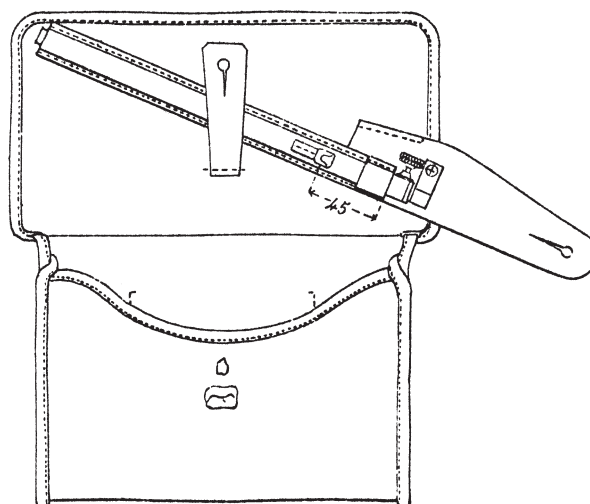


*Artillerie de Campagne
Armements et assortiments des bouches à feu, etc.
- Planche IIbis, modifications 1859 - 5 Mars 1859
CAA 1210406142-50 (2/CA/37-4)
- Annexe 5 aux tables de constr. du 18 Juin 1850
CAA 1210406142-275 (2/CA/33)*

Derrière.



Ouvert.



Obusiers de Montagne de 12 et 4 rayé - Armements & Assortiments - page 3

Extraits des tables de construction, remis en forme et retouchés pour lisibilité - P. Lacour - 2003

BORDURE DE COUVERCLE, largeur 18 à 20 mm. Les bords supérieurs du derrière du corps de sac et de la patelette sont réunis, pris et cousus dans le pli de la bordure. Celle-ci s'étend tout autour de la patelette, qui débordé symétriquement de chaque côté du sac.

2 PASSES DE DÉGORGEOIR, dont la couture du haut se fait en même temps que celle du bord supérieur de la gaine de hausse. Pour le service, le dégorgeoir est attaché à la ceinture du sac par une ficelle de 2 à 3 mm de diamètre et d'environ 1400 mm de longueur.

RENFORT DE CORPS DE GAINÉ, placé sur l'extrémité du corps de gaine, fleur en dehors, fixé par deux coutures le long des bords de sa longueur.

BOUTON DE GAINÉ DE HAUSSE, voir page 1, fixé sur le corps de gaine par une couture d'environ 25 mm de long.

PATTE À BOUTONNIÈRE DE GAINÉ DE HAUSSE, placée du côté de la fleur.

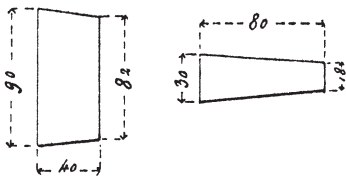
CORPS DE GAINÉ, fleur en dehors. La couture supérieure fixe en même temps les bords supérieurs des passes de dégorgeoir et de la patte à boutonnière de gaine de hausse. Avant de fermer la deuxième couture, on place entre le corps de gaine et la patelette une baguette carrée de 11 mm, figurant la hausse. La gaine de hausse reste ouverte à ses deux extrémités.

2 PASSANTS DE CEINTURE (boeuf fauve lissé), un fixe et un mobile. Les extrémités du passant fixe sont prises dans les coutures de l'enchapure de la boucle. Celles de l'autre sont amincies, croisées et cousues l'une sur l'autre.

Passes
de dégorgeoir.

BOUCLE DE CEINTURE, n° 2 du harnachement, étamée.

CEINTURE (boeuf fauve lissé), repliée à l'un des bouts sur 50 mm environ, pour former l'enchapure de la boucle, avec trois coutures. L'autre bout est percé de 12 trous d'ardillon. La ceinture est engagée dans les passes du sac à étouilles, et bloquée par des coutures faites au milieu de la largeur des passes. La boucle se trouve à 50 mm de la passe de droite, le passant mobile est placé entre les deux passes.

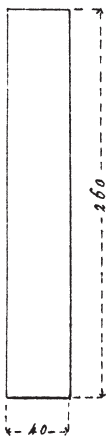


de ceinture.

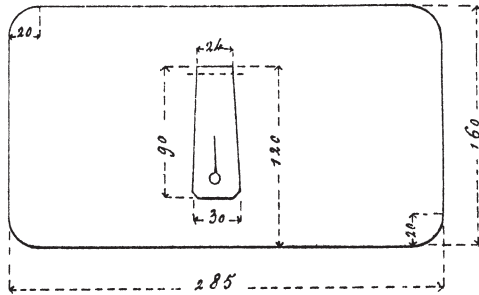
Patelette
et Patte à boutonnière.

Bout.

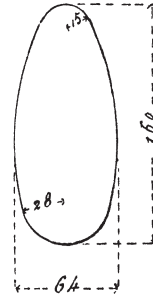
Contour.



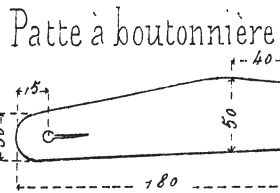
Corps.



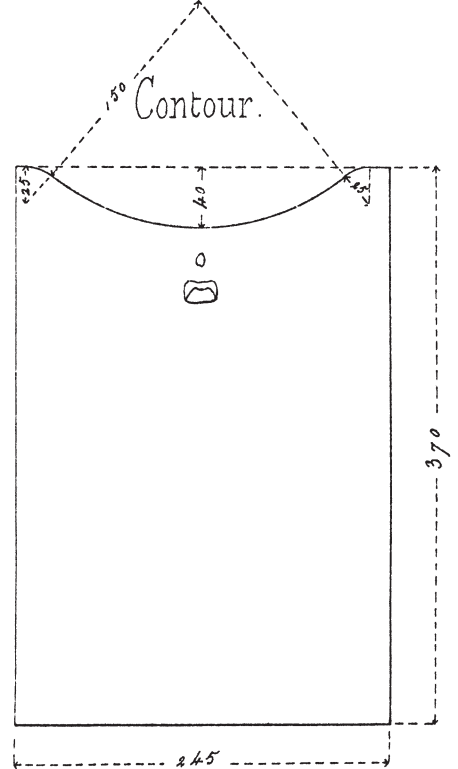
Gaine de hausse.



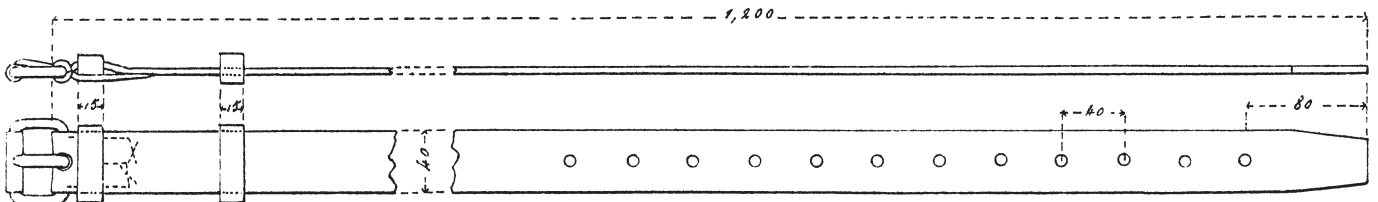
Renfort.



Patte à boutonnière.



Ceinture.



Doigtier Mle 1859 (1/5)

Le doigtier Mle 1859 est commun au service de toutes les bouches à feu, et ne diffère du modèle en usage précédemment, que par la suppression de la matelassure.

Les anciens doigtiers seront, aussitôt que possible, modifiés comme suit : supprimer la matelassure, recouper son recouvrement pour le ramener aux dimensions de la plaque de recouvrement du Mle 1859 et réunir ces deux parties et le dessus de doigt en ayant soin de supprimer les coutures qui servaient à former l'étui de doigt.

Veau laqué (plucheux, teint en noir ou en gris du côté de la chair)

pour le dessous de doigt et la plaque de recouvrement.

Vache fauve grenée, à l'huile et au suif, pour le dessus de doigt et la dragonne.

Vache fauve lissée, à l'huile et au suif, pour le coulant de dragonne.

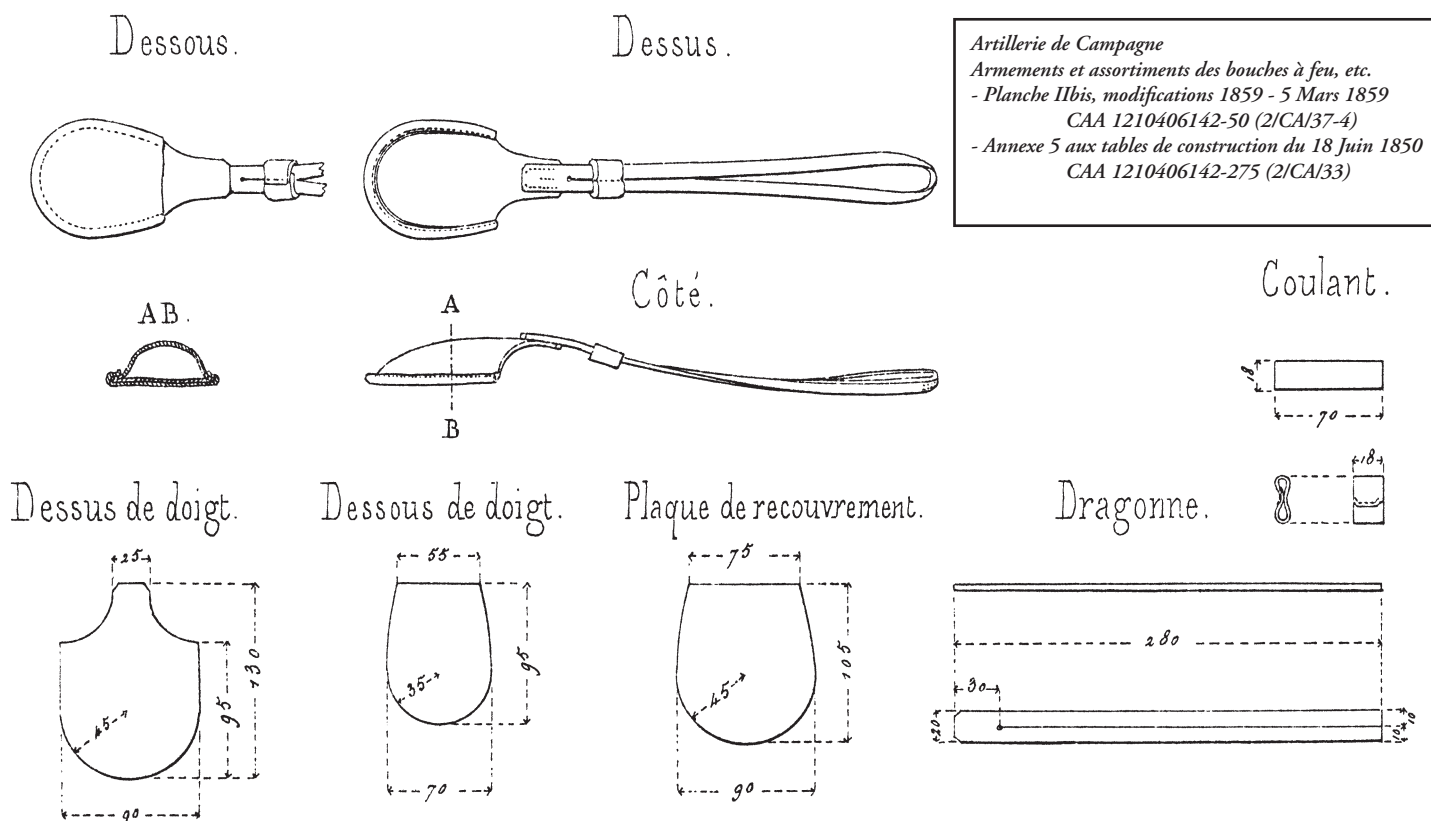
DESSUS DE DOIGT (vache fauve grenée).

PLAQUE DE RECOUVREMENT (veau laqué).

DESSOUS DE DOIGT (veau laqué), placé à plat sur la plaque de recouvrement, les fleurs en dedans. Les bords de devant et les côtés de la plaque de recouvrement dépassent également, les bords de derrière étant à la même hauteur et réunis par une couture à surjets. Le dessus de doigt est placé par dessus, la chair en dedans, de manière à ce que ses bords du devant et des côtés correspondent à ceux du dessous de doigt. Ces bords sont pris et cousus avec ceux de la plaque de recouvrement, repliée en dessus de manière à les recouvrir d'une bordure.

DRAGONNE (vache fauve grenée), formée d'une courroie fendue au milieu de sa largeur. Le bout est placé, par le côté de la chair, sur l'arrière du dessus de doigt, et cousu. Les deux brins étroits sont appliqués et cousus l'un sur l'autre.

COULANT DE DRAGONNE (vache fauve lissée), formé sur les deux lanières, les bouts croisés et cousus l'un sur l'autre, la couture séparant les deux lanières.



Sac à charges Mle 1859 (1/5)

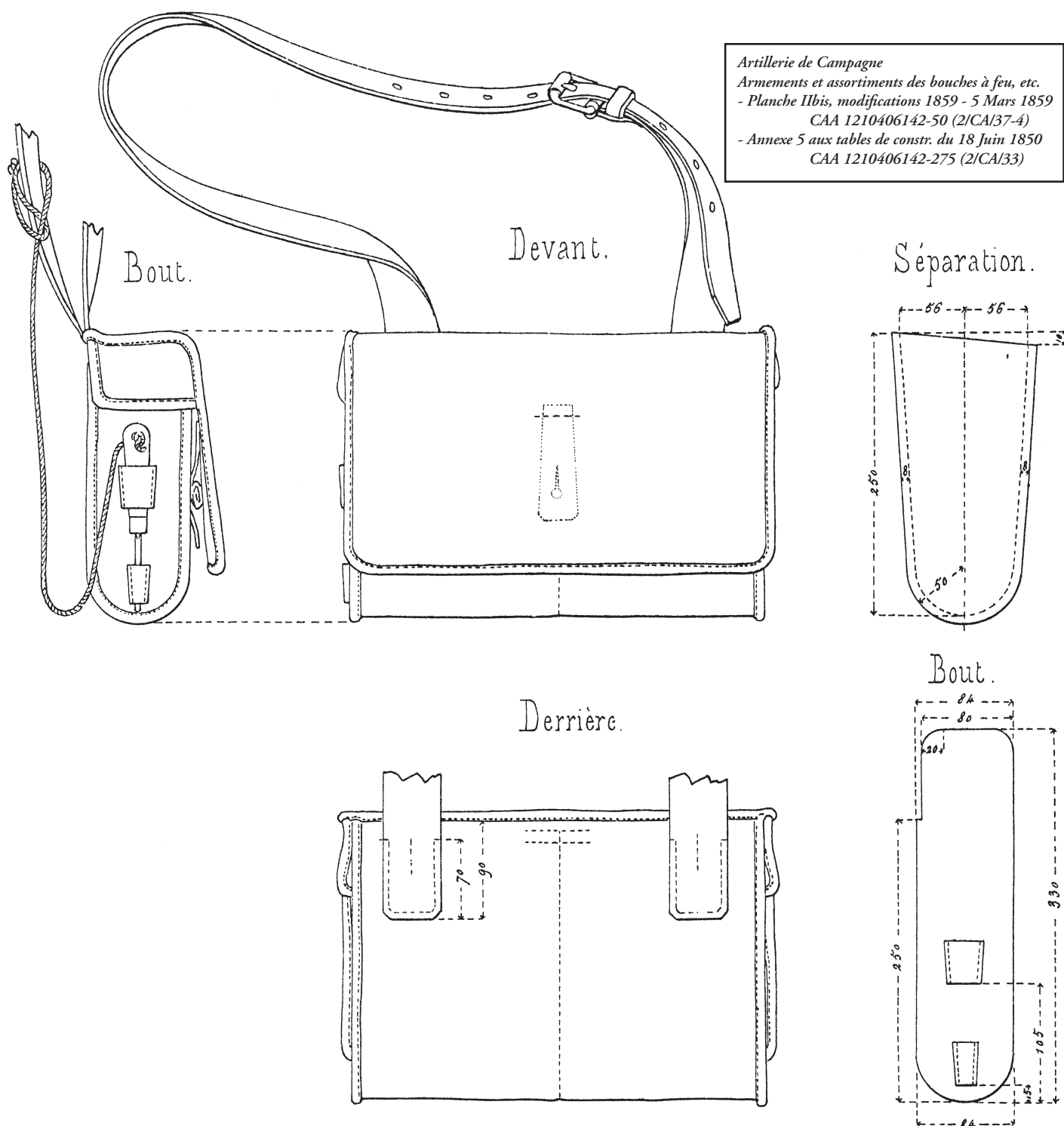
Le sac à charges Mle 1859 est commun à toutes les bouches à feu rayées de Campagne et de Montagne.

Il peut aussi remplacer le sac à charges précédemment utilisé pour l'obusier de Montagne Mle 1828, dont il ne diffère que par l'addition d'une séparation et quelques petits changements dans les dimensions.

Les anciens sacs à charges de Montagne seront, aussitôt que possible, modifiés comme suit : ajouter la séparation et fixer les passes de débouchoir comme le Mle 1859.

Boeuf fauve lissé pour la banderolle et le passant fixe.

Toutes les autres pièces en vache fauve grenée, très souple et bien nourrie.



CONTOUR, formant le devant, le fond et le derrière du sac.

BORDURE DE CONTOUR, de largeur 18 à 20 mm, recouvrant le bout du contour formant l'ouverture du sac, et arrêtée par une couture.

2 BOUTS DE CORPS DE SAC, avec un excès de hauteur de 80 mm formant des rabats.

2 BORDURES DES BOUTS, de largeur 18 à 20 mm. Les bords du contour et des bouts, réunis entre-eux, sont pris et cousus dans le pli de la bordure.

BOUTON (voir page 1), la lanière engagée de 40 mm environ de longueur, dans le trou du contour, et arrêtée par la couture de séparation.

2 PASSES DE DÉBOUCHOIR, recevant l'une la lame, l'autre le manche du débouchoir. Elles sont cousues au milieu de la largeur du bout de droite.

Dans le service de la bouche à feu, le débouchoir est attaché à la banderolle par une ficelle de 2 à 3 mm de diamètre et d'environ 800 mm de longueur.

SÉPARATION, divisant le sac en deux compartiments égaux, les bords étant cousus chair contre chair sur le contour.

BORDURE DE SÉPARATION, recouvrant la séparation. Les bouts en excédent de longueur, fendus en leur milieu, sont rabattus et cousus contre le devant et le derrière du sac. Le bord supérieur des branches de devant est pris dans la couture de la bordure de contour.

BOUCLE DE BANDEROLLE, n° 1 du harnachement, étamée.

PASSANT FIXE (boeuf).

CORPS DE BANDEROLLE (boeuf), formé de deux courroies. La plus courte est dénommée boucleteau, la plus longue étant le contre-sanglon, percé de 10 trous d'ardillon. L'un des bouts du boucleteau est replié sur 50 mm de longueur, du côté de la chair, pour former l'enchapure de la boucle. Les extrémités du passant sont prises dans les coutures des bords de l'enchapure. Les deux courroies sont appliquées par le côté de la fleur contre le derrière du sac, à 30 mm de la couture des bouts.

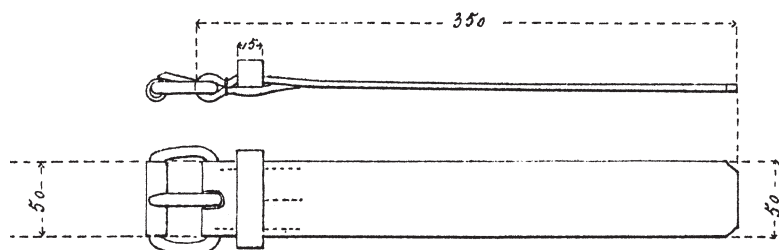
PATELETTE DE COUVERCLE, dont le bord supérieur est réuni au bord de derrière du corps de sac (pris et cousus dans le pli de la bordure).

2 ENCOIGNURES DE COUVERCLE, fixées vers le bout supérieur de chaque côté de la patelette, de manière à emboîter l'ouverture du sac. Vérifier sur le dessin la position des angles arrondis des encoignures.

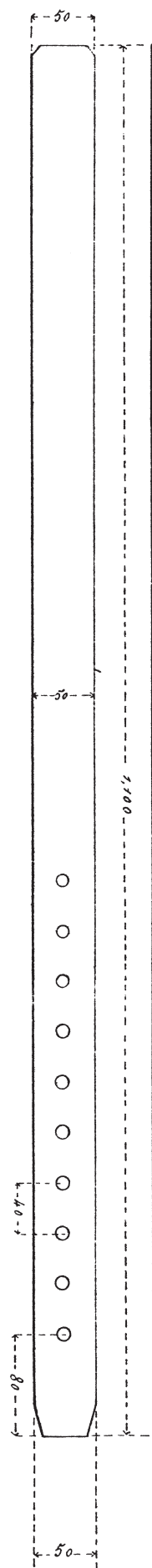
BORDURE DE COUVERCLE, de largeur 18 à 20 mm, prenant dans son pli et cousant ensemble le derrière du sac avec la patelette, et deux côtés des encoignures avec la patelette.

2 BORDURES D'ENCOIGNURE DE COUVERCLE, de largeur 18 à 20 mm, recouvrant les bords des encoignures opposés à ceux par lesquels elles sont réunies à la patelette.

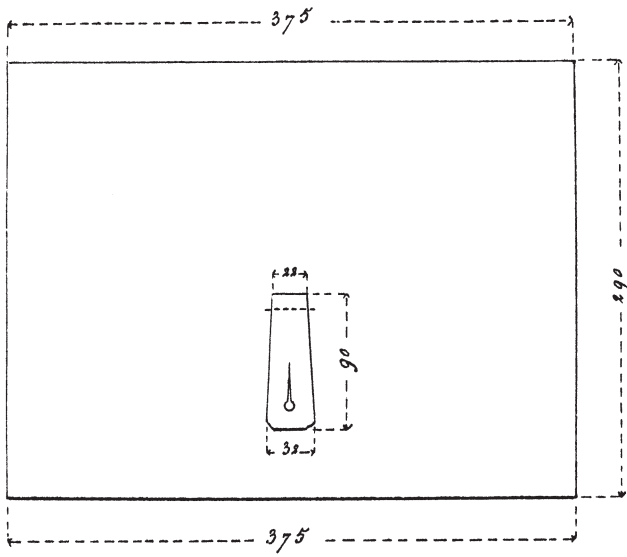
PATTE À BOUTONNIÈRE, placée par le côté de la fleur contre le côté intérieur de la patelette du couvercle, la boutonnière en regard du bouton. Elle est fixée par une couture faite en travers, à 6 à 8 mm de son bout supérieur.



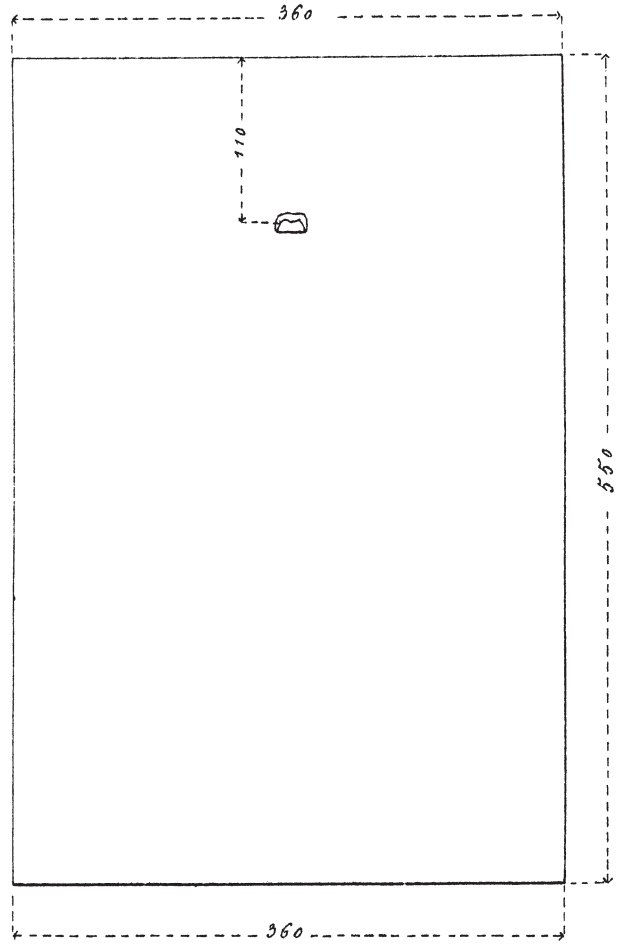
Banderolle.



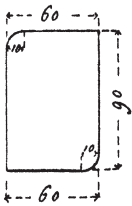
Patelette et Patte à boutonnière.



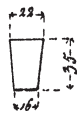
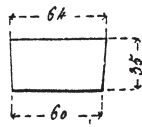
Contour.



Encoignure.



Passes de débouchoir.



Bordure de séparation.

